

Depuis avril 2000 tous les jeunes français et françaises d'environ 17 ans sont convoqués à une journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) et évalués sur leurs compétences en compréhension de l'écrit. En 2000-2001, la plupart de ces jeunes (environ 88 %) ne présentent pas de difficultés particulières en lecture. Ils réussissent en moyenne plus de 90 % des items de compréhension immédiate, 70 % des items de compréhension logique et environ 60 % des items de compréhension fine. En revanche, plus de 11 % d'entre eux ont des difficultés réelles de compréhension et plus de la moitié de ceux-ci (environ 6,5 % de l'ensemble de la population de cette année) sont dans une situation qui pourrait déboucher sur l'illettrisme. On retrouve des ordres de grandeur équivalents à ceux d'autres travaux d'évaluation. Cependant, la JAPD n'a pas encore atteint son rythme de croisière et la population qui passe le test chaque année n'est pas stabilisée, ce qui rend impossible la comparaison des résultats 2000-2001 à ceux des années précédentes.

Les évaluations en lecture dans le cadre de la journée d'appel de préparation à la défense

Année 2000-2001

LE CONTEXTE DE L'ÉVALUATION EN 2001

En 2000-2001, près de 600 000 jeunes hommes et femmes de 17 ans environ ont participé aux *journées d'appel de préparation à la défense* (JAPD) et ont passé les épreuves d'évaluation de la compréhension de l'écrit conçues par le bureau de l'évaluation des élèves de la sous direction de l'évaluation (Direction de la programmation et du développement), la Direction du service national et l'université Paris V.

Les années précédentes, de nombreux problèmes matériels avaient rendu nécessaire l'élaboration d'un échantillon. Ces problèmes étant résolus, il est désormais possible de fournir des indications sur les résultats obtenus par l'ensemble des jeunes s'étant présentés à la JAPD.

Cependant, cette population ne représente pas la totalité d'une génération ce qui pose des problèmes dans l'interprétation des indicateurs. En effet, tous les jeunes ayant eu 17 ans en 2000 ne se sont pas encore présentés à la JAPD 2000-2001, certains n'ayant pas encore accompli les formalités du recensement. D'autre part une « régularisation » a eu lieu, amenant à la JAPD 2000-2001 de jeunes garçons de générations précédentes qui s'étaient fait recenser tardivement ou ne s'étaient pas rendus à la convocation, etc. Ces jeunes

manifestent des compétences en lecture inférieures à celles de leurs camarades et grèvent l'ensemble des résultats de la session. Globalement, seuls trois quarts des jeunes qui ont assisté à la JAPD 2000-2001 avaient 17 ans.

Pour toutes ces raisons, il n'est pas encore possible de fournir un indicateur robuste des compétences en lecture d'une génération qui permette un suivi fiable des résultats dans le temps.

L'ÉPREUVE D'ORIENTATION

L'évaluation du matin sollicite des compétences de recherche et de sélection d'informations dans un document de la vie quotidienne (un programme TV organisé en un tableau à double entrée) ainsi que la compréhension d'un texte narratif de 607 mots.

Cette épreuve permet de partager la population entre les jeunes qui sont en difficulté de lecture (filière A) et les jeunes « bons lecteurs » maîtrisant les connaissances indispensables à l'acte même de lire (filière B).

En 2000-2001, 11,6 % des jeunes éprouvent des difficultés plus ou moins importantes pour accomplir des lectures nécessaires à leur vie quotidienne (filière A) mais ce n'est le cas que pour 8,6 % des filles (*tableau 1*).

LES JEUNES EN DIFFICULTÉ DE LECTURE

À l'issue des épreuves, ces jeunes sont répartis en trois groupes ¹ :

– *groupe 1* : les jeunes maîtrisant insuffisamment les mécanismes élémentaires de la lecture ;

– *groupe 2* : ceux qui ne les possèdent que partiellement et qui éprouvent de grandes difficultés à lire tous les types d'écrit ;

– *groupe 3* : les lecteurs « rigides » qui ne peuvent s'adapter efficacement aux différents écrits proposés, mais qui n'ont pas, toutefois, de troubles apparents des mécanismes fondamentaux.

6,5 % des jeunes de la population JAPD 2000-2001 éprouvent de graves difficultés de lecture

Le tableau II présente la répartition de la population totale et la répartition des garçons et des filles en fonction des trois groupes définis plus haut. 6,5 % de l'ensemble des jeunes ayant participé à la JAPD en 2000-2001 peuvent être considérés comme des jeunes en grave difficulté de lecture. Cela concerne 4 % des filles et 8,4 % des garçons. Il s'agit des jeunes des groupes 1 et 2 qui sont orientés, après un entretien individualisé, vers les réseaux d'information et d'insertion ou signalés aux inspections d'académies.

Leur niveau scolaire est bas

On peut définir quatre niveaux de scolarité en fonction des formations que les jeunes déclarent suivre ou avoir suivi : un niveau 1 correspondant à des études n'ayant pas dépassé le collège ; un niveau 2 correspondant à des études de niveau CAP ou BEP ; un niveau 3 correspondant à des études professionnelles et techniques supérieures au BEP et allant jusqu'au bac professionnel ou au brevet de technicien ; un niveau 4 correspondant aux études générales à partir du lycée.

1. Un développement particulier de cette analyse a été conduit par l'université Paris V et les services du ministère de la Défense. Un document intitulé Les journées d'appel de préparation à la défense – Bilan d'activités, septembre 2000 à juin 2001 est disponible auprès de la Direction du service national, rue de Bellechasse, Paris VII^{ème}.

TABLEAU I – Proportion de jeunes de la JAPD 2000-2001 apparaissant ou non en difficulté en lecture à l'issue de la première épreuve

	Effectifs	Filière A (en %)	Filière B (en %)
Garçons	322 802	13,9	86,1
Filles	240 141	8,6	91,4
Garçons et filles	562 964	11,6	88,4

Lecture : sur les 562 964 jeunes ayant participé à la JAPD 2000-2001, 11,6 % sont en difficulté en lecture.

TABLEAU II – Répartition des jeunes de la JAPD 2000-2001 en difficulté de lecture (filière A) (en %)

	Ensemble filière A	Jeunes en grave difficulté de lecture		Groupe 3
		Groupe 1	Groupe 2	
Garçons	13,9	3,3	5,1	5,5
Filles	8,6	1,2	2,8	4,6
Garçons et filles	11,6	2,4	4,1	5,1

Lecture : parmi les 8,6 % de filles en difficulté de lecture, 4 % sont en grave difficulté (1,2 % dans le groupe 1 et 2,8 % dans le groupe 2) et 4,6 % sont dans le groupe 3.

TABLEAU III – Pourcentage de lecteurs en grave difficulté selon le niveau de scolarité (en %)

	Niveaux de scolarité				Ensemble
	1	2	3	4	
Garçons	23,3	13,4	4,0	2,2	8,4
Filles	14,1	8,8	2,7	1,4	4,0
Garçons et filles	20,8	11,8	3,5	1,8	6,5
Répartition par niveau	8,7	29,5	10,6	51,2	100,0

Lecture : 23,3 % des garçons de niveau scolaire 1 présents à la JAPD 2000-2001 sont en grave difficulté de lecture. Ce taux est de 8,4 % sur l'ensemble des garçons ayant participé à la JAPD 2000-2001.

TABLEAU IV – L'effet de régularisation, répartition des garçons en difficulté de lecture selon leur année de naissance (en %)

Année de naissance	Répartition	Lecteurs en grave difficulté	Filière A
1980	2,7	12,3	18,6
1981	6,7	11,3	18,0
1982	13,7	10,1	16,1
1983	65,0	7,7	12,9
1984	11,9	8,1	13,6
Ensemble	100,0	8,4	13,9

Lecture : les jeunes garçons nés en 1981 représentent 6,7 % de l'ensemble des garçons ayant participé à la JAPD 2000-2001. 18 % d'entre eux ont été orientés vers la filière A et 11,3 % sont en grave difficulté de lecture.

Les jeunes en grave difficulté de lecture sont de moins en moins nombreux à mesure que le niveau d'étude s'élève, comme on pouvait s'y attendre (tableau III). Leur présence dans les niveaux élevés peut conduire à s'interroger sur les limites de ce type d'évaluation, qui peut apparaître sans enjeu pour les jeunes, ou sur la qualité de leurs déclarations. Il est en effet très improbable que les jeunes du niveau 3 ou 4 connaissent ces graves difficultés.

Ils sont nombreux parmi ceux qui passent la JAPD après 17 ans

Les jeunes garçons « régularisés », c'est-à-dire les jeunes garçons âgés de 18 ans ou plus ayant participé à la JAPD cette année, s'avèrent plus souvent en grave difficulté

de lecture que les jeunes de 17 ans (tableau IV) : 12,3 % pour les garçons nés en 1980 ou 1981 contre 7,7 % pour les garçons de 17 ans (nés en 1983). Ceci est vraisemblablement dû au fait que les jeunes qui se présentent tardivement sont plus souvent scolarisés à des niveaux inférieurs à ceux qui se présentent à 17 ans (voir encadré p. 6).

Ce sont plus souvent des garçons que des filles

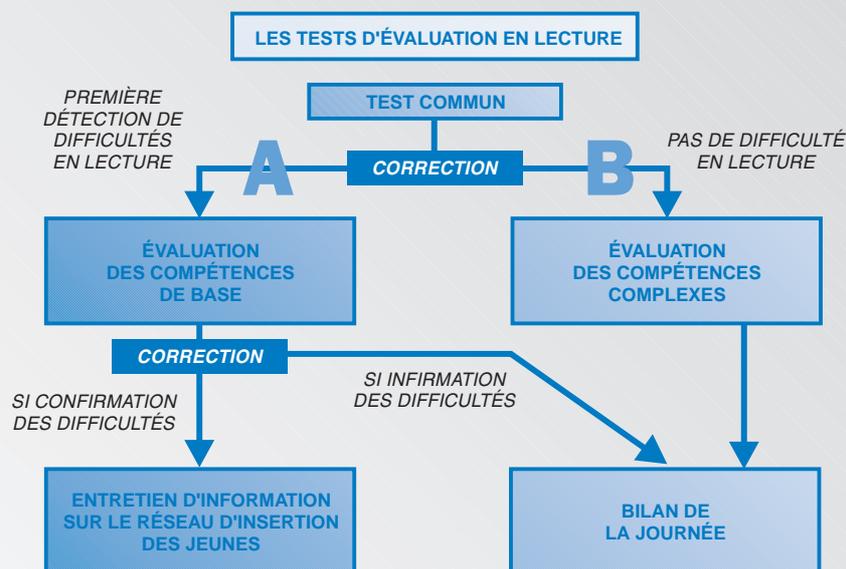
L'effet de « régularisation » incite à la prudence quant à l'interprétation des résultats concernant les garçons. Néanmoins, si on considère les seuls jeunes de 17 ans (c'est-à-dire nés en 1983) qui représentent l'âge « normal » de passation, on

La journée d'appel de préparation à la défense

À la suite de l'adoption par le Parlement de la loi du 28 octobre 1997 portant réforme du service national, tous les jeunes, à partir des années de naissance 1980 pour les garçons et 1983 pour les filles, sont ou vont être appelés à participer à

une journée d'information sur la défense et de tests dénommée *journée d'appel de préparation à la défense* (JAPD). Ce dispositif, mis en place à compter du 3 octobre 1998, concerne l'ensemble des départements français ainsi que les TOM.

Organisation de l'évaluation de la maîtrise de la compréhension de l'écrit



L'évaluation se déroule en deux temps : une épreuve est proposée le matin, d'autres l'après-midi. L'épreuve du matin vise à une première détection de jeunes confrontés à des difficultés de lecture ; les épreuves de l'après-midi permettent d'affiner le diagnostic posé le matin. Les jeunes ayant obtenu de faibles résultats (filière A) passent, dans l'après-midi, des épreuves visant à mesurer leur maîtrise des mécanismes fondamentaux de la lecture et de l'orthographe. Les jeunes ayant obtenu de bons résultats (filière B) passent des épreuves d'évaluation portant sur des lectures complexes et des questions orthographiques d'un niveau plus élevé.

Ce n'est qu'en associant les deux temps d'évaluation qu'un diagnostic des compétences en compréhension de l'écrit peut être établi.

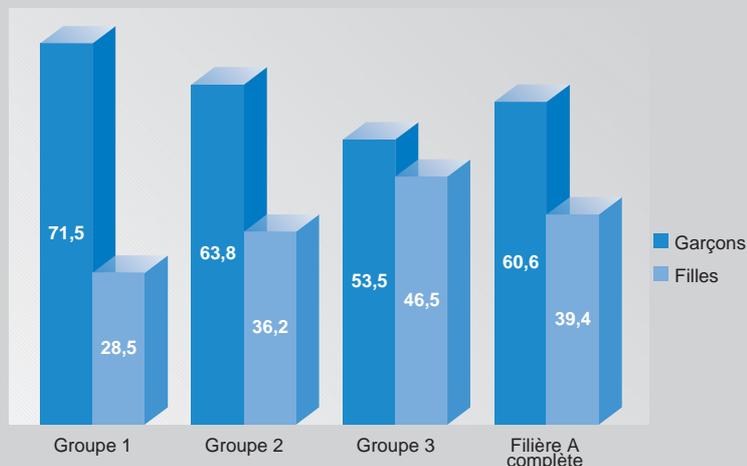
Un échec aux épreuves de lecture et d'écriture les plus simples de l'après-midi (épreuves A) conduit à proposer au jeune un entretien d'information sur l'aide que peut lui apporter le réseau d'insertion (missions locales et permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO)) ou, s'il est scolarisé, l'inspection académique (ou rectorat) dont dépend son établissement scolaire.

constate que les garçons représentent 61 % des effectifs de la filière A (*graphique 1*). Ils sont aussi, assez logiquement, plus nombreux dans chaque groupe de la filière A mais sont sur-représentés dans les groupes les plus faibles et d'autant que le niveau est bas, ce qui souligne plus encore l'inégalité de maîtrise de la lecture qui existe entre les jeunes des deux sexes.

LES JEUNES « BONS LECTEURS »

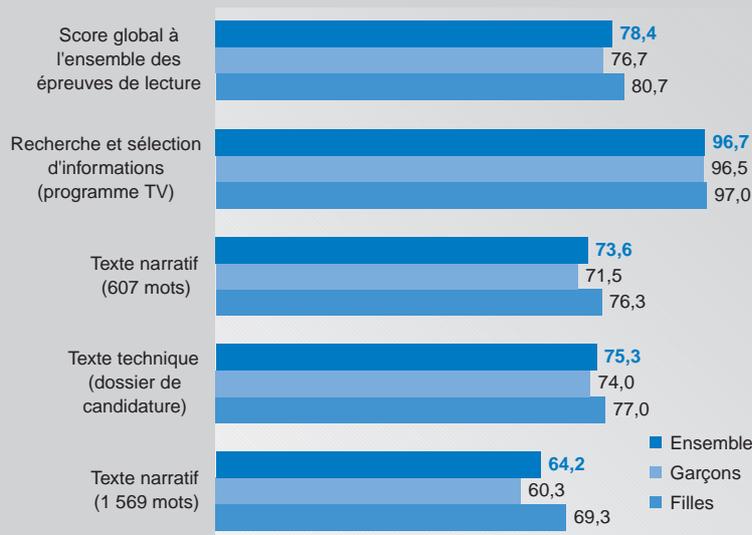
Les jeunes qui ont obtenu un résultat satisfaisant à l'épreuve d'orientation (filière B) reçoivent une épreuve devant permettre d'évaluer de façon plus fine leur degré de maîtrise de la compréhension de textes écrits et leurs compétences en orthographe.

GRAPHIQUE 1 – Proportion des lecteurs de 17 ans en difficulté selon le sexe (en %)



Lecture : les jeunes de 17 ans du groupe 1 sont composés de 71,5 % de garçons alors que sur l'ensemble des jeunes de 17 ans en difficulté de lecture (filière A), les garçons représentent 60,6 % des effectifs.

GRAPHIQUE 2 – Scores moyens des jeunes de la filière B selon l'épreuve (en %)



Lecture : les jeunes « bons lecteurs » (filière B) de la JAPD 2000-2001 réussissent en moyenne 78,4 % des items à l'ensemble des épreuves de lecture et 64,2 % des items sur le texte narratif long.

Cette épreuve B a été structurée autour de trois supports différents : deux textes qui reprennent le schéma de l'épreuve d'orientation en proposant, d'une part, un support de la vie courante (dossier de candidature à un concours administratif) et, d'autre part, un texte plus long (une nouvelle d'un auteur contemporain). Par ailleurs, l'extrait d'un texte d'un auteur français classique a servi de base à un test d'orthographe.

Près de 80 % de réussite aux épreuves de lecture

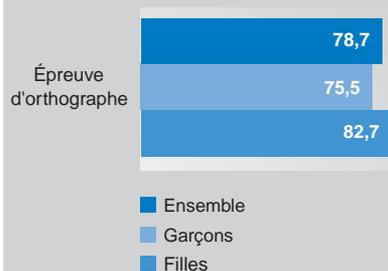
Le graphique 2 présente le score global obtenu aux épreuves de lecture et celui obtenu aux différentes épreuves prises séparément.

À toutes les épreuves, les filles obtiennent de meilleurs scores que les garçons. Les écarts de scores en leur faveur sont d'autant plus importants que les supports sont plus littéraires et longs.

Également près de 80 % de réussite à l'épreuve d'orthographe

L'épreuve proposée est un texte de Guy de Maupassant dans lequel vingt mots sont omis. Onze de ces mots évaluent l'orthographe lexicale, sept l'orthographe grammaticale (accords de verbes, d'adjectifs ou de déterminants) et deux les homophones grammaticaux. Pour chacun de ces mots, deux orthographe possibles sont proposées au choix des jeunes.

GRAPHIQUE 3 – Scores moyens des jeunes de la filière B à l'épreuve d'orthographe (en %)



Pour incomplètes qu'elles soient, les informations recueillies lors de cette épreuve montrent que les jeunes dans leur ensemble maîtrisent les compétences visées (graphique 3).

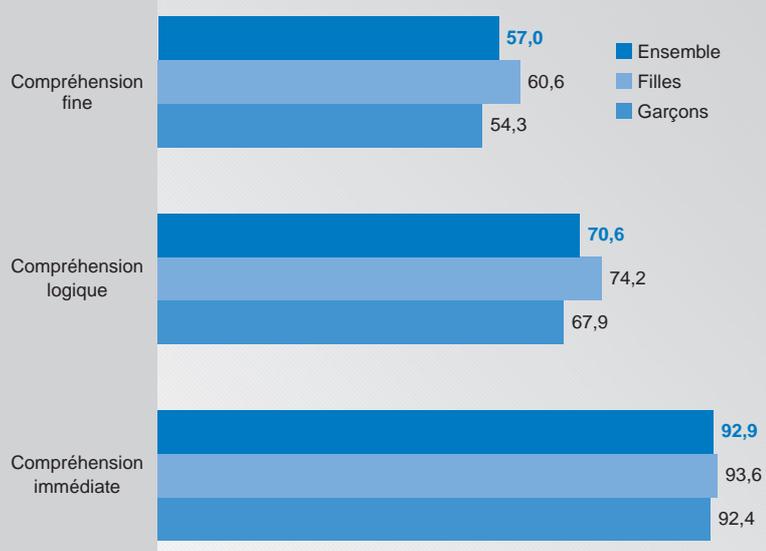
Des degrés différents de compréhension

Chaque item de la filière B contribue à évaluer un degré de maîtrise des compétences en jeu dans la lecture.

On peut distinguer ainsi trois niveaux de compréhension. La compréhension immédiate, niveau simple de compréhension des informations explicitement délivrées par le texte. La compréhension logique suppose la mise en relation de plusieurs informations explicitement fournies dans le but de construire le sens du texte. Ces tâches exigent la compréhension de chaque information prise individuellement, leur mémorisation et leur mise en perspective ; il s'agit donc de traiter des informations et non plus seulement de les prélever. La compréhension fine, enfin, implique un traitement approfondi des informations. Le lecteur doit avoir la capacité de suppléer les lacunes du texte, de déduire à partir des informations explicites d'autres informations qui en découlent et donc être capable d'accéder à l'implicite.

Le graphique 4 donne les scores moyens obtenus par les jeunes de la filière B en fonction du type de compréhension dont ils ont fait preuve.

GRAPHIQUE 4 – Les scores moyens des jeunes de la filière B par type de compétences (en %)



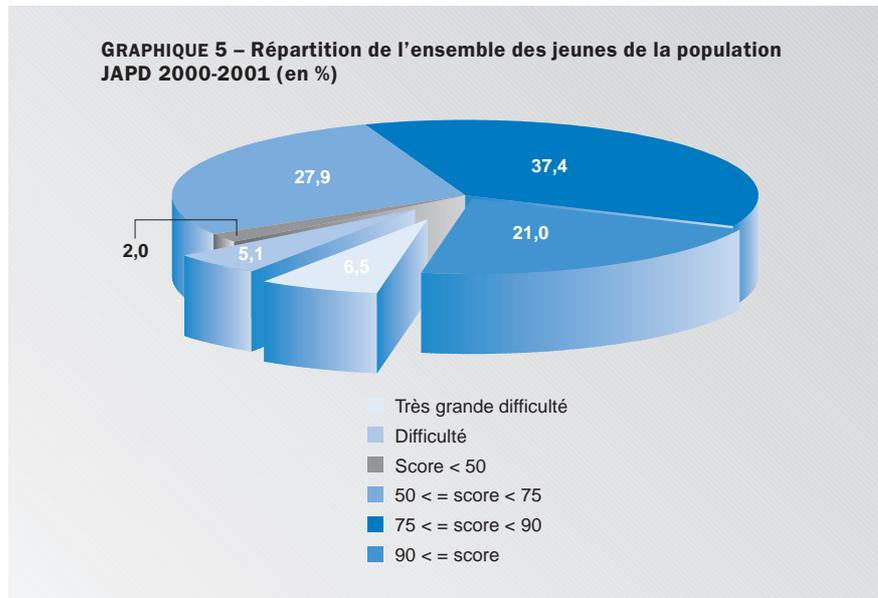
Lecture : la population des jeunes de la filière B a réussi en moyenne 92,9 % des items de compréhension immédiate, 70,6 % des items de compréhension logique et 57 % des items de compréhension fine.

Les scores diminuent logiquement au fur et à mesure que l'exigence du type de compétence et le niveau d'abstraction augmentent. Les scores des filles sont supérieurs à ceux des garçons pour tous les niveaux de compétence mais surtout dans les deux niveaux les plus élevés. Cette observation est à mettre en rapport avec la différence de réussite constatée suivant le type de textes. En effet, la plupart des items de compréhension fine ont pour support le texte narratif long.

PRÈS DE NEUF JEUNES SUR DIX DE LA JAPD 2000-2001 SE RÉVÈLENT « BONS LECTEURS »

Le graphique 5 présente la répartition de l'ensemble des jeunes de l'échantillon dans les filières A et B.

Dans la filière B, les élèves sont répartis selon leur score global aux items de lecture en quatre catégories : la catégorie 1 rassemble les jeunes ayant réussi moins de 50 % de ces items, la catégorie 2 ceux en ayant réussi 50 à 75 %, la catégorie 3 ceux en ayant réussi 75 à 90 % et la catégorie 4



ceux en ayant réussi plus de 90 %. Pour des raisons pratiques, cette répartition ne peut tenir compte des compétences spécifiques de lecture dont il a été question plus haut. En effet, il n'existe pas de stricte hiérarchie entre les niveaux de compétences en termes de difficulté, raison pour laquelle fixer un seuil de réussite est incompatible avec l'appréhension de ces compétences particulières.

La répartition montre qu'une très grande majorité de jeunes se montre « bons lecteurs » dans le cadre de ces épreuves.

**Isabelle Robin et
Thierry Rocher, DPD D1**

– Définition de la lecture retenue pour la construction des épreuves

Compte tenu du contexte de passation de l'épreuve qui est proposée aux jeunes de 17 ans lors de la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD), envisager l'évaluation de la maîtrise de la langue française revient essentiellement à évaluer des aptitudes en lecture des jeunes, au sens où lire est à la fois utiliser de manière quasi inconsciente des mécanismes de base indispensables, et donner du sens à ce qui est lu, cette opération étant elle-même plus ou moins complexe, selon les supports, leur degré de difficulté ou la visée même de l'acte de lire, l'intention du lecteur. En effet, les compétences en lecture ne se limitent pas à l'activité de décodage et de compréhension ; elles supposent la connaissance de stratégies adaptées aux objectifs de lecture, la capacité à les contrôler et à les mettre en place. Pour lire, il faut mobiliser un ensemble de processus mentaux qui conduisent à l'identification de mots et à la compréhension de l'écrit. Certains de ces processus, en particulier ceux qui concernent le traitement des mots, deviennent progressivement automatisés. Mais les processus de haut niveau, ceux qui concernent la mise en place de la construction du sens du texte sont pour la plupart soumis au contrôle du lecteur.

– Comment évaluer la maîtrise de la lecture ?

La littérature spécialisée a conduit à prendre en considération les divers processus impliqués dans la compréhension de l'écrit afin d'évaluer leur fonctionnement. En conséquence, on a listé un certain nombre d'opérations mises en œuvre dans la lecture qu'il semble important de mesurer dans la population concernée. Le résultat final de ce travail est organisé sous la forme d'un tableau de compétences hiérarchisées, non reproduit ici. Il s'agit d'une conception qui relève à la fois de la psychologie cognitive, de la linguistique et de la sociologie.

– Population JAPD et comparaisons temporelles

On dispose pour cette année d'une base exhaustive et utilisable des réponses au questionnaire d'orientation ainsi qu'au questionnaire A. Pour le questionnaire B, afin d'alléger la tâche des personnels des bureaux du service national, un échantillon d'environ 35 000 jeunes a été retenu.

Malheureusement, le fait de disposer de toutes les informations pour une année JAPD ne garantit pas la fiabilité des comparaisons temporelles. En effet, la robustesse d'un indicateur de suivi passe par la stabilité de la définition de la population prise pour base. Or, du fait de la « régularisation » et des capacités d'accueil limitées, la population JAPD de l'année 2000-2001 regroupe une partie de la génération de jeunes de 17 ans et des garçons plus âgés qui n'ont pas les mêmes caractéristiques que ceux de l'année dernière.

Jusqu'à présent, seuls 70 % des jeunes de 17 ans se sont présentés à la JAPD et visiblement les jeunes tardant à se présenter forment une population particulière, notamment du point de vue de leur scolarité (plus de 20 % des garçons nés en 1980 ou en 1981 sont du niveau 1 alors qu'ils ne sont que 8 % parmi ceux nés en 1983). Il apparaît surtout que ces jeunes « régularisés » sont plus souvent en difficulté de lecture.

Pour les années à venir, les jeunes de la JAPD auront tendance à être de la même génération. Il est donc envisagé de construire un indicateur de suivi temporel de la maîtrise de la langue française par les jeunes de 17 ans. La population de référence serait donc la génération des 17 ans alors qu'il s'agit actuellement de la population participant à la JAPD, une année donnée. Pour établir un tel indicateur, il est indispensable que l'on dispose des données relatives aux jeunes participant à la JAPD une année donnée, qui permettent de reconstituer la génération des 17 ans.

